

6361/16

(OR. en)

PRESSE 8  
PR CO 8

## RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3449e session du Conseil

**Éducation, jeunesse, culture et sport**

**Questions relatives à l'éducation**

Bruxelles, le 24 février 2016

Présidente **Jet Bussemaker**  
Ministre néerlandais de l'enseignement, de la culture et  
des sciences

# P R E S S E

---

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUXELLES Tél. +32 (0)2 281 6319 / 6319 Fax +32 (0)2 281 8026  
[press.office@consilium.europa.eu](mailto:press.office@consilium.europa.eu) <http://www.consilium.europa.eu/press>

## **SOMMAIRE**<sup>1</sup>

### **POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**

|                                                                                                                                               |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Le développement socioéconomique et l'inclusion au moyen de l'éducation .....                                                                 | 3 |
| Établir des liens entre l'enseignement, le marché du travail et la société - Vers une nouvelle stratégie pour les compétences en Europe ..... | 4 |
| Promouvoir la citoyenneté et les valeurs fondamentales au moyen de l'éducation .....                                                          | 6 |

### **AUTRES POINTS APPROUVÉS**

#### *EMPLOI*

|                                                                 |   |
|-----------------------------------------------------------------|---|
| – Plateforme visant à lutter contre le travail non déclaré..... | 8 |
|-----------------------------------------------------------------|---|

#### *ÉNERGIE*

|                                                                                           |   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| – Protocole d'accord UE-BERD .....                                                        | 8 |
| – Rapport de la Cour des comptes sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique ..... | 8 |

#### *ENVIRONNEMENT*

|                                                       |   |
|-------------------------------------------------------|---|
| – Directive relative aux véhicules hors d'usage ..... | 9 |
|-------------------------------------------------------|---|

#### *QUESTIONS BUDGÉTAIRES*

|                                                                                                  |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| – Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur de la Belgique ..... | 9 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---|

<sup>1</sup>

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

## **POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**

### **Le développement socioéconomique et l'inclusion au moyen de l'éducation**

Le Conseil a adopté une résolution relative à la promotion **dans l'UE du développement socioéconomique et de l'inclusion au moyen de l'éducation** ([5685/1/16 REV 1](#)). Dans ce texte, il demande des réformes ciblées et des investissements prioritaires dans les systèmes éducatifs et demande que le secteur éducatif collabore plus étroitement avec celui de l'emploi pour remédier aux déficits de compétences et anticiper les besoins futurs en matière de compétences, afin de contribuer à rétablir l'emploi et à obtenir une croissance économique durable en Europe.

Dans le même temps, il souligne le rôle tout aussi important que doit jouer l'éducation face aux nombreux défis socioéconomiques auxquels l'Europe est actuellement confrontée, ainsi que cela a également été observé dans l'examen annuel de la croissance 2016.

La résolution représente la contribution du secteur de l'éducation et de la formation au Semestre européen 2016, et vise donc à répondre non seulement aux messages de l'examen annuel de la croissance, mais aussi aux conclusions de la dernière édition du suivi de l'éducation et de la formation, dont il ressort clairement que les performances globales des systèmes d'éducation et de formation de l'UE doit être considérablement améliorées.

([http://ec.europa.eu/education/library/publications/monitor15\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/library/publications/monitor15_en.pdf)).

La présidence a demandé que de nouvelles initiatives soient prises au niveau du Conseil européen, afin d'assurer un suivi efficace de la résolution.

M. Navracsics, membre de la Commission, est convenu que les systèmes d'enseignement et de formation de l'UE doivent produire de meilleurs résultats et utiliser les ressources disponibles de manière efficace. Ils devraient être en mesure non seulement de s'adapter à l'évolution rapide des besoins du marché du travail, mais aussi d'offrir une base de compétences qui soit en phase avec l'évolution de la société.

L'éducation revêt une importance déterminante non seulement pour renforcer l'employabilité, mais aussi parce qu'elle est l'un des meilleurs moyens de prévenir l'exclusion sociale.

M. Navracsics a souligné l'importance de mobiliser les capitaux privés et a appelé les États membres à proposer des projets susceptibles de bénéficier d'un financement au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques.

## **Établir des liens entre l'enseignement, le marché du travail et la société - Vers une nouvelle stratégie pour les compétences en Europe**

Dans le prolongement du point précédent, les ministres de l'éducation ont discuté des moyens de renforcer les synergies entre **l'enseignement, le marché du travail et la société**. Les résultats des débats des ministres viendront alimenter l'initiative de la Commission relative à une nouvelle stratégie pour les compétences en Europe, attendue pour mai.

M<sup>me</sup> Thyssen, membre de la Commission, a noté que l'Europe connaît actuellement des niveaux préoccupants de déficits de compétences et d'inadéquation de celles-ci, et elle a insisté sur l'importance d'améliorer les compétences en lecture, en écriture et en calcul ainsi que les compétences numériques de tous les citoyens. Il est également déterminant de développer l'éducation et la formation tout au long de la vie, ce qui nécessite une participation plus importante des entreprises. Pour être plus efficaces, les politiques menées doivent être transectorielles.

M. Navracsics, membre de la Commission, a souligné que les compétences cognitives ne sont pas les seules nécessaires pour évoluer dans la société, mais que les compétences "transversales", telles que la créativité, la capacité à résoudre des problèmes, l'esprit critique, l'esprit d'entreprise, les langues et la communication revêtent une importance croissante pour le développement socioéconomique.

Il a souligné qu'aujourd'hui, le manque de compétences numériques aggrave le risque d'exclusion et que ce type de compétences devraient être acquises dès l'enseignement primaire, notamment dans le cas des enfants défavorisés.

Il a également fait valoir que la formation à l'entrepreneuriat doit jouer un rôle plus important dans les systèmes d'enseignement et de formation et qu'il faut mieux adapter les programmes de l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail. Il a déclaré que la modernisation de l'enseignement supérieur constituerait l'un des principaux volets de la future stratégie pour les compétences.

Un intervenant extérieur, M. Torbjørn Røe ISAKSEN, a exposé les plus importantes considérations liées à la stratégie nationale en matière de compétences que la Norvège met au point en coopération avec l'OCDE:

- il n'y a pas de contradiction entre les compétences professionnelles et les compétences de la vie: toutes deux sont nécessaires;
- vu le rythme et le caractère imprévisible des changements, il est difficile de prévoir de manière précise le type de compétences qui seront nécessaires sur le lieu de travail à l'avenir;
- l'éducation ne devrait pas être limitée à certains groupes d'âge, mais être disponible tout au long de la vie;
- les stratégies en matière de compétences devraient être conçues pour aider les gens individuellement;
- des programmes destinés à enseigner les compétences de base à la population adulte sont en cours d'élaboration;
- la formation tout au long de la vie devrait à l'avenir faire partie des pratiques courantes;
- des méthodes de validation des compétences formelles et non formelles doivent être élaborées;

- des mesures mieux adaptées à chaque cas individuel et plus souples s'imposent, notamment pour les réfugiés;
- la coordination doit être améliorée à tous les niveaux (national, régional et local) et les représentants des travailleurs comme des employeurs doivent également y être associés.

D'une manière générale, les ministres ont souscrit aux principales idées exposées par l'intervenant, et ils ont également souligné ce qui suit:

- les compétences académiques de base, y compris les compétences en lecture et en calcul, sont essentielles, mais les compétences transversales sont un complément important;
- les processus de validation des apprentissages formels et non formels devraient être améliorés;
- l'attrait de la formation professionnelle devrait être renforcé, comme devraient être renforcés les partenariats dans ce secteur;
- les possibilités d'éducation et de formation tout au long de la vie devraient être favorisées;
- les instruments en matière de transparence dans le domaine de l'éducation devraient être mieux utilisés, notamment pour ce qui est du cadre européen des certifications et de l'Europass;
- la nécessité d'adopter une approche transectorielle se fait de plus en plus pressante.

La Commission a insisté pour que les États membres fassent le meilleur usage possible des programmes et des outils existants de l'UE tels que le Fonds social européen et Erasmus+.

La présidence a indiqué qu'un débat d'orientation analogue est prévu lors du Conseil EPSCO du 7 mars, au cours duquel les ministres de l'emploi aborderont les questions liées aux compétences du point de vue du marché du travail. Dans cette perspective, la présidence adressera au président du Conseil EPSCO une lettre résumant les conclusions du débat du jour.

À l'issue du Conseil EPSCO, les deux ministres adresseront à la Commission une lettre exposant les principales conclusions des deux sessions du Conseil.

**Promouvoir la citoyenneté et les valeurs fondamentales au moyen de l'éducation**

Les ministres ont procédé à un échange de vues sur les mesures visant à promouvoir la citoyenneté et les valeurs fondamentales au moyen de l'éducation ([5545/16](#)), dans le cadre du suivi de la [déclaration de Paris](#), adoptée en mars 2015 à la suite des attentats terroristes commis à Paris et à Copenhague au début de l'année dernière. Cette déclaration invitait à conserver à l'éducation toute sa dimension de formation de la personne et du citoyen, en transmettant les valeurs fondamentales et les principes qui constituent le socle de nos sociétés démocratiques.

L'objectif de cet échange de vues ministériel était de veiller à ce que la déclaration reste un texte évolutif et dynamique et de préparer le terrain pour d'éventuelles mesures futures.

Les ministres de trois États membres (France, République tchèque et Espagne) ont chacun brièvement présenté un exemple concret de politique ou de projet mené dans leur pays en ce qui concerne un aspect particulier de la déclaration.

La France a abordé la question de l'éducation aux médias.

Nos sociétés sont surchargées d'informations. L'abondance des informations peut avoir des effets positifs, comme de favoriser l'esprit d'ouverture et de découverte, mais elle fait aussi peser certains risques: consommation passive, saturation et dispersion, malentendus et manipulation. C'est la raison pour laquelle l'éducation aux médias est un enjeu social de première importance.

La France a créé un centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. Ses missions sont de former les enseignants, de renforcer l'esprit critique et de soutenir les médias scolaires (y compris des journaux, des stations de radio, des blogs, des sites web etc.).

La République tchèque a parlé de l'éducation à la citoyenneté.

Le renforcement des valeurs civiques par l'éducation est une condition préalable indispensable à l'existence d'un État libre et démocratique. Chaque nouvelle génération doit rester déterminée à préserver la liberté, la démocratie et l'État de droit.

À l'heure actuelle, nous voyons surtout l'éducation à la citoyenneté comme un outil permettant aux enfants et aux jeunes de participer activement à la société, ainsi qu'au processus de décision politique, et de renforcer la cohésion sociale. Ainsi, la République tchèque a mis en place un parlement des enfants et un parlement de la jeunesse qui ont des contacts réguliers avec les institutions publiques.

L'Espagne a précisé la question du renforcement des moyens d'action des enseignants.

Les systèmes éducatifs européens sont confrontés à la difficulté de devoir éduquer les élèves comme des citoyens européens qui adhèrent aux valeurs inhérentes aux démocraties occidentales et sont capables de contribuer à la construction et au développement de systèmes culturels, économiques et politiques européens.

La réalisation de cet objectif requiert des changements importants dans les méthodes d'enseignement et un encadrement pédagogique solide dans les établissements scolaires. L'un des principaux défis que doit relever ce nouveau modèle est de fournir aux équipes de gestion scolaire et aux enseignants la formation spécifique dont ils ont besoin.

À l'issue des trois présentations, plusieurs ministres ont également brièvement présenté les mesures prévues ou déjà en place dans leur pays, dans le cadre du suivi des engagements pris au titre de la déclaration de Paris.

La Commission a annoncé avoir alloué 400 millions d'euros d'ici 2020, au titre du programme Erasmus+, pour des projets visant à promouvoir les valeurs civiques. Elle lancera également, plus tard dans l'année, un appel à propositions spécifique dans ce domaine, doté d'un budget de 13 millions d'euros, et elle a institué un groupe de travail "Éducation et formation 2020" à cet effet, en vue de mettre en place des mesures concrètes de lutte contre la radicalisation.

## **AUTRES POINTS APPROUVÉS**

### **EMPLOI**

#### **Plateforme visant à lutter contre le travail non déclaré**

Le Conseil a adopté une décision établissant une plateforme visant à lutter contre le travail non déclaré.

La plateforme est conçue pour encourager les autorités concernées des États membres qui sont compétentes pour lutter contre le travail non déclaré à coopérer plus étroitement. L'objectif premier est de contribuer à améliorer les conditions de travail ainsi qu'à faciliter l'intégration sur le marché du travail et l'inclusion sociale. [Voir également](#)

### **ÉNERGIE**

#### **Protocole d'accord UE-BERD**

Le Conseil a approuvé la position politique de l'UE telle qu'elle est établie dans le texte du protocole d'accord entre l'Union européenne et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement visant à renforcer la coopération dans le domaine de l'énergie et à soutenir ainsi l'action pour le climat ([5928/16](#)).

Par ailleurs, le Conseil a autorisé la Commission à signer le protocole au nom de l'Union européenne. La signature devrait intervenir dans le courant du premier trimestre de 2016.

L'UE et la BERD partagent les mêmes objectifs dans le domaine de l'énergie et du climat, par exemple poursuivre la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et renforcer la sécurité énergétique dans l'Union, dans les pays limitrophes et dans les pays en développement et les économies émergentes lorsque leurs activités coïncident.

Parmi les domaines d'intérêt commun, on citera l'accroissement des investissements dans l'efficacité énergétique, le déploiement plus large des sources d'énergie renouvelable et le renforcement de la sécurité énergétique.

#### **Rapport de la Cour des comptes sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique**

Le Conseil a adopté des conclusions ([6026/16](#)) sur le [rapport spécial](#) de la Cour des comptes européenne, intitulé: "Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la sécurité de l'approvisionnement énergétique en développant le marché intérieur de l'énergie".



Les recommandations de la Cour mettent l'accent sur l'achèvement du marché intérieur de l'énergie et la mise en œuvre et l'application du cadre réglementaire de l'UE, en particulier du troisième paquet "énergie".

La sécurité de l'approvisionnement énergétique constitue l'un des cinq volets de la stratégie de la Commission intitulée "[Cadre stratégique pour une Union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique](#)", qui a été présentée en 2015.

## **ENVIRONNEMENT**

### **Directive relative aux véhicules hors d'usage**

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'une directive de la Commission ([5120/16](#) + [ADD1](#)) relative aux véhicules hors d'usage. Cet acte modifie l'annexe II de la directive 2000/53/CE.

Le projet de directive de la Commission met à jour la liste des matériaux et composants exemptés de l'interdiction visant l'utilisation du plomb. La liste figure à l'annexe II de la directive 2000/53/CE. La mise à jour a été réalisée en tenant compte de la question de savoir si les utilisations spécifiques visées demeurent ou non inévitables, sur la base de l'évaluation des progrès techniques et scientifiques.

La directive 2000/53/CE vise à rendre le démantèlement et le recyclage des véhicules hors d'usage plus respectueux de l'environnement, par exemple en veillant à ce qu'aucune substance dangereuse ne soit utilisée dans la construction de nouveaux véhicules.

La directive de la Commission est soumise à la procédure de réglementation avec contrôle. Cela signifie que, le Conseil ayant donné son accord, la Commission peut à présent adopter la directive, à moins que le Parlement européen ne s'y oppose.

## **QUESTIONS BUDGÉTAIRES**

### **Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur de la Belgique**

Le Conseil a adopté une décision mobilisant un montant de 1,1 million d'euros au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM), pour apporter une aide à 412 salariés licenciés de deux entreprises belges fabricant certains produits à base de minéraux non métalliques. Les licenciements sont la conséquence des modifications que ne cesse de subir la structure du commerce international sous l'effet de la mondialisation.

Le FEM aide les travailleurs à retrouver un emploi et à développer de nouvelles compétences lorsqu'ils ont perdu leur emploi par suite d'une modification de la structure du commerce mondial, par exemple lorsqu'une grande entreprise ferme ou qu'une usine est déplacée à l'extérieur de l'UE, ou à la suite d'une crise financière et économique mondiale. L'aide octroyée par le FEM consiste à cofinancer des mesures telles que l'aide à la recherche d'emploi, l'orientation professionnelle, la formation et le recyclage personnalisés, le parrainage et la promotion de l'esprit d'entreprise. Elle consiste également en un soutien individuel, ponctuel et limité dans le temps, tel que des allocations de recherche d'emploi, des allocations de mobilité et des allocations destinées aux personnes participant à des activités d'apprentissage tout au long de la vie et de formation.

---